



Ville de Lentilly



# LE LIVRET DES PARENTS

# PÉRISCOLAIRE

## 2024 - 2025



Accueil périscolaire de Lentilly - 9 Rue des écoles, 69210 Lentilly



# PÉRISCOLAIRE DU MATIN

L'équipe périscolaire prend en charge les enfants **de 7h30 à 8h30** dans un cadre doux et accueillant. Des jeux calmes sont mis à leur disposition.

Lors de son arrivée, l'adulte responsable de l'enfant, doit se présenter auprès de l'accueil.

## Maternelle :

En fonction de la météo, les enfants sont accueillis, soit dans le bâtiment en haut de l'école ou directement dans la cour.

Les parents peuvent profiter de ce temps pour donner des instructions à propos de leurs enfants aux enseignants et/ou aux ATSEM.

**À 8h15**, le portail de l'école se ferme. Les enfants sont regroupés par niveau (petite, moyenne et grande sections) et sont accompagnés jusqu'à leur classe.

Les ATSEM prennent alors le relai, les informations concernant les enfants leurs sont transmises.

## Élémentaire :

En fonction de la météo, les enfants sont accueillis, soit dans le bâtiment en bas de l'école ou directement dans la cour.

**À 8h15**, le portail de l'école se ferme.

**À 8h15**, les enfants de CP, CE1 et certains CE2, se préparent et se mettent en rang dans la cour.

**À 8h20**, les enfants de CM1, CM2 et l'autre partie des CE2, se préparent et se mettent en rang dans la cour. Les maîtres et maîtresses les prennent en charge **à 8h30**.

# TEMPS MÉRIDIDIEN

## Maternelle :

### Le temps de repas

Les enfants de petites sections se restaurent **de 11h30 à 12h20**. Les enfants de moyennes et grandes sections mangent au deuxième service, **de 12h30 à 13h20**. Durant la première heure, des jeux et activités leurs sont proposés. C'est également sur ce temps que s'animent les différents projets.

Les ATSEM encadrent les enfants sur le temps des repas.

### Le temps de sieste / Le temps calme

Les enfants de petites sections et certains enfants de moyennes sections peuvent aller se reposer et dormir s'ils en ont besoin.

Les enfants qui n'en ont pas besoin sont quant à eux pris en charge par deux animatrices. Ils peuvent alors profiter d'un moment de détente et recharger les batteries !

## Élémentaire :

Les classes de CP, CE1 et certains CE2 se restaurent **de 11h30 à 12h15**. Les classes de CM1, CM2 et l'autre partie des CE2 mangent **de 12h15 à 13h15**.

Avant ou après le repas, les enfants peuvent être dans la cour ou en salle. Des intervenants leurs proposent différentes activités comme de la Zumba et des sports collectifs. C'est également sur ce temps que s'animent les différents projets.

# PÉRISCOLAIRE DU SOIR

## **La sortie de classe**

Afin d'assurer des repères stables et rassurants pour les enfants, ils seront récupérés par la même personne dans la mesure du possible. Cela permet également d'assurer une bonne communication avec les enseignants, les ATSEM et l'équipe d'animation.

## **Le goûter**

Les enfants goûtent dans la cour de l'école. Nous conseillons aux parents d'inscrire le nom et prénom de l'enfant sur la boîte contenant le goûter pour éviter toute perte.

## **Maternelle :**

Après le goûter, des activités et de l'accueil libre encadrés par des animateurs seront proposés aux enfants

## **Élémentaire :**

Après le goûter, des ateliers, de l'accueil libre ou de l'étude surveillée, encadrés par des animateurs, seront proposés aux enfants.

L'étude surveillée aura lieu le lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h30

L'accueil libre permet aux enfants de souffler après une bonne journée d'école. L'équipe d'animation sera là pour accompagner les enfants dans leurs besoins. Ainsi, ils peuvent choisir s'ils veulent jouer à l'intérieur ou à l'extérieur ; s'ils veulent jouer seul ou à plusieurs. Des jeux sont également mis à leur disposition.

Nous vous donnerons plus d'informations concernant les inscriptions aux ateliers par mail.

# FOIRE AUX QUESTIONS

## **« Ce n'est pas moi qui vais récupérer mon enfant au périscolaire. »**

Lors de l'inscription, vous avez mentionné des personnes autorisées à récupérer votre enfant.

Dans le cas où votre enfant serait récupéré par une personne ne figurant pas sur le dossier, envoyez un mail à [direction.perisco@mairie-lentilly.fr](mailto:direction.perisco@mairie-lentilly.fr) en précisant le nom et prénom de la personne qui le récupèrera. Cette personne devra alors présenter une pièce d'identité au moment venu.

## **« Je souhaite exceptionnellement annuler le périscolaire. »**

Vous pouvez effectuer les modifications directement via le portail famille **le jour-même jusqu'à 6h00**. En cas d'annulation avec motif de dernière minute, vous pouvez envoyer un mail en précisant le nom, prénom et classe de l'enfant, **jusqu'à 10h00 le jour-même** afin de ne pas être facturé.

## **« Les doudous et les sucettes sont-ils autorisés sur les temps périscolaires ? »**

**Oui !** En début d'année, beaucoup ont besoin de câliner leur doudou. Au fil de l'année, les doudous et les sucettes sont de moins en moins sollicités par les enfants. Ils restent évidemment accessibles et tolérés en cas de gros chagrins ! L'équipe est à l'écoute des demandes parentales concernant leur accès.

## **« J'ai oublié d'inscrire mon enfant ! »**

Une majoration vous sera appliquée. Ainsi, il est important de mettre à jour votre planning des réservations sur votre Espace Famille.

# Port@il Famille

Inscrivez vos enfants à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire via le Portail Famille !



## > COMMENT ?

Connectez-vous au lien suivant : <https://www.espace-citoyens.net/lentilly/espacecitoyens/Home/AccueilPublic>

## > BESOIN D'AIDE ?

Pour toute information, contactez-nous  
de **9h à 12h** et de **13h à 16h30**  
au **06 60 28 09 69**

Mail : ***direction.perisco@mairie-lentilly.fr***

\* les services périscolaires concernent l'accueil des enfants le matin de 7h30 à 8h30, au restaurant scolaire de 11h30 à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h30 pendant les jours d'école